



FREDERIC LEFEBVRE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DU TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION
AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 décembre 2011
N°337

Frédéric LEFEBVRE lance une vague de contrôles renforcés de la DGCCRF à l'approche des fêtes de fin d'année et annonce la mise en ligne de la Brochure « Pour des fêtes réussies »

Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a lancé officiellement l'opération « **Fin d'année** » et demandé à la DGCCRF, à l'approche des fêtes de fin d'année, de réaliser des contrôles renforcés dans l'ensemble des secteurs concernés. Il rappelle aux consommateurs qu'ils doivent rester particulièrement vigilants pendant cette période festive.

Il a en particulier demandé à la DGCCRF d'accroître ses vérifications, notamment sur les jouets et sur les denrées alimentaires qui sont proposées au moment des fêtes de Noël et du Nouvel An, afin de veiller à ce que cette intense activité commerciale se fasse dans le respect de la réglementation et ne donne pas lieu à des négligences ou des abus dont pourraient être victimes les consommateurs.

Dans une première phase en amont des fêtes sont contrôlés prioritairement les fabricants des produits, les grossistes et les importateurs. Dans le cadre de l'opération « Fin d'Année » les contrôles sont orientés en priorité vers la distribution et les prestataires de services. **Au 12 décembre 2011, plus de 16 750 vérifications ont d'ores et déjà été effectuées dans 4 350 établissements par les enquêteurs de la DGCCRF.**

Frédéric LEFEBVRE annonce également la mise en ligne de la brochure « Pour des fêtes réussies » éditée par la DGCCRF et disponible à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/fetes-fin-dannee-conseils-dgccrf>, afin de rappeler aux consommateurs les mises en garde et conseils pour effectuer leurs achats en toute confiance.

Editée tous les ans à l'occasion des fêtes de fin d'année, cette brochure rappelle aux consommateurs leurs droits et leur délivre des conseils utiles sur tous les sujets festifs alimentaires comme non alimentaires, ainsi que sur les activités hivernales.

Les jouets représentent la plus grosse part du budget des fêtes, c'est pourquoi les parents sont appelés à la plus grande prudence. Ceux-ci doivent obligatoirement comporter un marquage CE et avertir de l'âge des enfants auxquels ils sont destinés, certains jouets comportant de petits éléments ne convenant pas aux jeunes enfants.

Enfin, la brochure livre des explications et des conseils sur les loisirs, déplacements et activités privilégiés en cette période de vacances, comme les voyages organisés, les taxis, l'autoroute, les hôtels et restaurants, ou encore les points de vigilance concernant le ski, notamment la protection solaire.

Contact presse :

Cabinet de Frédéric LEFEBVRE - Sophie LE MOUËL : 01 53 18 40 61